

## Nouvelle boîte à outils en ligne pour naviguer dans la réglementation de l'UE sur la finance durable

La Luxembourg Sustainable Finance Initiative (LSFI) a lancé une plateforme unique dans la section "Take Action" de son site web afin d'aider les professionnels de la finance à comprendre et à se tenir au courant de la réglementation européenne sur la finance durable de manière simplifiée.

Dans un contexte réglementaire en constante évolution, la LSFI vise à fournir un outil pratique et simplifié aux professionnels de la finance pour les aider à naviguer dans ce paysage complexe. La page couvre les textes législatifs européens suivants en matière de finance durable : **Taxonomie**, règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité (**SFDR**), directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (**CSRD**), directive concernant les marchés d'instruments financiers (**MiFID II**), directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (**CSDDD**), règlement qui concerne les **indices de référence** «transition climatique» de l'Union, les indices de référence «accord de Paris» de l'Union et la publication d'informations en matière de durabilité pour les indices de référence et norme sur les obligations vertes (**GBS**).

Le nouveau site web est accessible [ici](#) et se compose de différentes sections :

- En bref : une vue d'ensemble de la signification de chaque texte législatif et de ses principales caractéristiques.
- En profondeur : une vue détaillée de chaque texte législatif, expliquant son contenu, son impact sur les services financiers, sa chronologie, son interconnexion et une collection de liens pertinents vers des sources officielles.
- Chronologie : un aperçu visuel des principales dates caractérisant chaque législation, telles que les dates d'adoption et d'application ou l'état d'avancement des consultations.
- Définitions et acronymes : une liste des acronymes utilisés et les définitions de certains concepts clés apparaissant régulièrement lors de l'examen approfondi d'un règlement.

"L'agenda réglementaire de l'UE en matière de finance durable évolue rapidement et se compose de plusieurs textes législatifs ; bien que ceux-ci soient étroitement liés, ils suivent parfois des calendriers différents et ciblent des acteurs différents. Nos échanges avec le secteur financier nous ont permis de comprendre que la réglementation sur la finance durable est l'un des principaux défis à relever. Comprendre l'évolution des législations est en effet complexe ; c'est pourquoi nous avons décidé de développer cette nouvelle section sur notre site web. Nous rassemblons dans un même espace les concepts clés de la réglementation et leurs implications afin de soutenir les acteurs financiers luxembourgeois dans ce voyage important" - Nicoletta Centofanti, Directrice Générale de la LSFI.

Le contenu de cette boîte à outils en ligne a été développé avec le soutien de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative ("PwC Luxembourg"). La boîte à outils "J'agis

- Réglementation" sera régulièrement mise à jour au fur et à mesure des principales évolutions réglementaires.

### À propos de « J'agis »

Les pages de ce site web sont intégrées dans la boîte à outils du site web de la LSFI "[J'agis](#)", dont la première section a été publiée en 2022. La boîte à outils fait partie de la mission du LSFI qui consiste à "libérer le potentiel" de la place financière luxembourgeoise en aidant à construire une communauté financière bien informée.

La boîte à outils développée actuellement vise les professionnels de la finance et contient deux autres sections : Instruments et Formation. Dans la section Instruments, les pages du site web fournissent un aperçu détaillé des initiatives, des cadres, des normes et des outils disponibles, aidant ainsi les acteurs financiers à trouver ceux qui s'adapteraient le mieux à la poursuite de leurs objectifs en matière de développement durable. La section Formation rassemble une liste complète de formations en finance durable au Luxembourg, à l'étranger et en ligne, y compris des filtres pour aider l'utilisateur à trouver la formation qui répond le mieux à ses besoins en fonction du niveau d'expertise ou des sujets d'intérêt.

--- FIN ---

### **Pour les demandes de renseignements de la presse**

Maria Tapia Rojo, Communication Manager, LSFI

Tel.: +352 621 517 078

Email: [maria.tapia@lsfi.lu](mailto:maria.tapia@lsfi.lu)

### **À propos de la LSFI**

La Luxembourg Sustainable Finance Initiative (LSFI), une organisation à but non lucratif, est l'entité luxembourgeoise de coordination de la finance durable et un point central de contact et d'information pour tous les acteurs de la finance durable au Luxembourg.

Sa mission est de sensibiliser et d'aider le secteur financier à poursuivre sa transition vers une durabilité accrue. La LSFI a également été mandatée pour élaborer et mettre en œuvre la stratégie luxembourgeoise en matière de finance durable. Afin d'atteindre ces objectifs, la LSFI travaille en étroite collaboration avec les acteurs luxembourgeois existants de la finance durable, tels que les associations du secteur financier, l'éducation, la fintech, la recherche, la finance inclusive et les représentants de la société civile.

La LSFI a été fondée en 2020 par le ministère luxembourgeois des Finances, le ministère luxembourgeois de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Luxembourg for Finance et le Haut Conseil du développement durable. Ces membres fondateurs sont représentés au conseil d'administration de la LSFI.